

Décision

Générale

colonial

Décision n° 42-343-1925 passage.

n° 42-343-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 343 du 30/06/1925

Date de publication
22 juin 1925

Date du numéro
30 juin 1925

TEXTE INTÉGRAL

un passage de relour par anticipation est accordé à Me Lucciardi, femme du trésorier-payeur à Djibouti, ainsi qu'à son fils âgé de 4 ans, Mme Lucciardi est autorisée à se faire accompagner d'un domestique.